

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Master Politiques sociales, santé et solidarité

- Université de Bretagne-Sud - UBS

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Lettres langues sciences humaines et sociales

Établissement déposant : Université de Bretagne-Sud - UBS

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master *Politiques sociales santé et solidarité (P3S)*, avec une spécialité unique intitulée *Administration et coordination des interventions sociales et de santé* entend former des professionnels du secteur sanitaire et social autour d'un socle de compétences, à savoir la connaissance de l'environnement, l'ingénierie et la conduite de projet, le management et le pilotage stratégique, la recherche appliquée, l'ensemble étant adapté aux structures sanitaires et sociales et au travail en réseau dans le domaine considéré. L'approche de ces questions et publics, sous l'angle psychologique et sociologique, permet à la formation de se démarquer des masters *MOSS (Management des organisations sanitaires et sociales)* où dominent les préoccupations managériales.

Si la première année de master (M1) est commune, la seconde (M2) propose au sein de la spécialité trois parcours, deux en formation initiale : *Administration et intervention sanitaire et sociale (AISS)*, qui s'inscrit dans la continuité de la licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)* et *Recherche et intervention sanitaire et sociale (RISS)*, proposant un parcours recherche dite interventionnelle, et un en formation continue : *Coordination et intervention sanitaire et sociale (CISS)*, qui s'adresse à des professionnels du champ sanitaire et social. La plupart des enseignements sont néanmoins communs aux parcours.

Il s'agit principalement de former de futurs cadres, consultants ou chefs de projet (dans l'administration ou dans des organismes privés) aptes à mettre en œuvre des projets sanitaires et sociaux, à coordonner et à gérer des équipes intervenant dans ce champ et à mener des recherches, toujours dans le champ considéré.

## Synthèse de l'évaluation

Le master *P3S* contient une forte dimension de professionnalisation, ce qui constitue un de ses points forts. La formation, plusieurs fois remaniée depuis sa création au sein de l'IUP (Institut universitaire professionnalisé) de Lorient, filière Politiques sociales et santé publique, a été construite autour des compétences et des métiers du secteur sanitaire et social. Les différents enseignements proposés par le master paraissent de nature à remplir ces objectifs, l'approche interdisciplinaire à l'œuvre pour appréhender les questions du domaine sanitaire et social et les publics concernés constituant le pivot de l'apprentissage. L'originalité est d'appréhender la prise en charge des publics, la coordination des actions et la gestion des structures dédiées sous l'angle psychologique et sociologique. Au cœur de l'apprentissage des compétences autour desquelles ces parcours sont construits, la formation, pluridisciplinaire, offre ses savoirs en corrélation avec le champ concerné. Autrement dit, il ne s'agit pas d'agréger des disciplines mais d'articuler et d'optimiser les connaissances venant de ces disciplines diverses.

A l'issue d'un M1 où les étudiants disposent d'un socle commun de connaissances (sociologie, psychologie, gestion, santé, droit,... sans oublier les outils méthodologiques), les trois parcours offerts en M2 sont bien identifiés. Toutefois il existe peu d'enseignements spécifiques, et les débouchés présentés à l'issue des parcours *AISS* et *CISS* se confondent au point où l'on pourrait s'interroger sur la pertinence de les distinguer. Cette distinction tient à la diversité des publics d'étudiants, le premier parcours accueillant des étudiants en formation initiale venant pour la plupart de la licence locale (*SSS*), le second des professionnels du secteur sanitaire et social dans le cadre d'une reprise d'études (formation continue). Le troisième parcours, orienté sur la recherche, est bien distinct des deux autres. Toutefois le dossier aurait gagné en clarté et lisibilité en présentant plus avant les apports de la recherche interventionnelle dans le domaine du sanitaire et du social. Et ce d'autant plus qu'il n'y a pas de poursuite d'études en doctorat. Par ailleurs, un renforcement de l'apprentissage des langues (espagnol) serait bienvenu.

La professionnalisation est renforcée, d'une part par l'environnement de la formation (implication des laboratoires de sociologie et de psychologie de l'UBS, insertion de la formation dans le réseau local des structures sanitaires et sociales en particulier), d'autre part par le rôle joué par l'équipe pédagogique composée d'enseignants-chercheurs et de

professionnels. Le dossier met en évidence l'implication de ces derniers dans l'animation du master (responsabilités, cours, conférences) et dans l'encadrement des travaux confiés aux étudiants (nombreux projets tuteurés) et des stages (obligatoires en M1 et en M2).

Malgré une offre de formations importante dans le domaine, le master présente des effectifs stables (entre 40 et 50 étudiants pour le M1 et pour le M2). Cette attractivité ne joue pas cependant pareillement pour les trois parcours. Les pourcentages de réussite aux examens, comme les taux d'insertion professionnelle (un peu ancien cependant), sont très satisfaisants. On peut penser que c'est dû pour une large part au pilotage du master avec le conseil de perfectionnement (et notamment à la place des intervenants professionnels et aux travaux de terrain à réaliser). Il est regrettable en revanche de ne pas avoir d'éléments sur l'évaluation par les étudiants.

Le dossier ne comporte pas suffisamment de données chiffrées récentes sur le devenir des étudiants (enquête du Service universitaire d'information, d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle (SUIO-IP) pour l'année 2010-2011 apportant des informations importantes sur les postes occupés et les salaires), absence de suivi au niveau du master) et sur la certification (les résultats aux épreuves du CLES (Certificat de compétence en langue de l'enseignement supérieur) et du C2i (Certificat informatique et internet) ne sont pas communiqués).

Points forts :

- Une formation pluridisciplinaire à forte dimension professionnalisante.
- Un bon ancrage local (liens tissés avec les structures sanitaires et sociales, implication des professionnels dans la formation).
- Une équipe pédagogique particulièrement investie.

Points faibles :

- Défaut d'évaluation par les étudiants.
- Manque de données chiffrées récentes (devenir des étudiants, certification CLES et C2i).

Recommandations :

Il conviendrait de simplifier les parcours en M2 et de réfléchir à la place du parcours recherche (absence de poursuites d'études en doctorat) et à celle de la recherche interventionnelle pour mieux la distinguer de la recherche académique.

Il serait souhaitable de mettre en place les quelques dispositifs manquants identifiés dans le dossier.

Il conviendrait de renforcer l'enseignement des langues.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>Les objectifs de la formation sont clairement établis dans le dossier. La construction du tronc commun en M1 et des trois parcours en M2 rendent compte de la réflexion menée pour identifier des compétences. L'originalité du master tient à l'approche psychologique et sociologique du domaine sanitaire et social, ici développée (plutôt qu'une approche managériale). La présentation de ces parcours et les compétences auxquelles ils mènent montre l'adéquation entre les objectifs et le cursus. Toutefois, dans la présentation des débouchés, la distinction entre les parcours <i>A/SS</i> et <i>C/SS</i> s'obscurcit. La fusion des parcours pourrait être envisagée si ce n'est que les parcours mentionnés s'adressent à des publics d'étudiants différents (le parcours <i>C/SS</i> s'adresse, dans le cadre de la formation continue, à des professionnels).</p> <p>Pour le parcours recherche (<i>R/SS</i>), le dossier parle de recherche interventionnelle sans davantage indiquer ce qui est visé par cette dénomination pour mieux la distinguer de « l'autre » recherche.</p>
---	---

<p>Environnement de la formation</p>	<p>Le dossier présente avec précision l'offre de formation à l'échelle du Grand Ouest dans le champ sanitaire et social. La connaissance de ces masters pourrait conduire à formaliser certaines collaborations. De la même façon, la formation est bien intégrée dans le réseau local des structures sanitaires et sociales ; cette intégration, prompte à assurer son développement et son bon fonctionnement (insertion professionnelle, stages, terrains pour la recherche), mériterait également d'être formalisée par des conventions. L'environnement recherche de la formation est très satisfaisant avec l'adossement à trois unités de recherche : un de sociologie (LABERS, Laboratoire d'études et de recherches en sociologie, Equipe d'accueil (EA) 3149), un de psychologie (CRPCC, Centre de recherches en psychologie, cognition et communication, EA 1285) et, dans une moindre mesure, celui de droit et gestion (IREA, Institut de recherches sur les entreprises et les administrations, EA, 4251) servant de support au master).</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Le pilotage de la formation est clairement exposé, comme le programme de réunions et les tâches dévolues à chacun. Le tableau des intervenants fait apparaître un certain équilibre entre les enseignants-chercheurs et les professionnels (15 enseignants-chercheurs, 1 professeur associé (PAST) et 24 professionnels du secteur sanitaire et social).</p> <p>On peut regretter qu'au sein de l'équipe pédagogique, eu égard au contenu de la formation, ne soit pas intégré un enseignant-chercheur de sciences économiques ou de gestion ou encore de droit.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>Depuis la rentrée 2002-2003, les effectifs pour le M1 et le M2 (tous parcours confondus) oscillent entre 40 et 50 étudiants. On ignore la répartition par parcours pour le M2. Au regard de ces effectifs, le master présente donc (du fait notamment de l'originalité de la formation et du vivier que constitue la licence SSS) pour les étudiants de l'attractivité (et ce malgré l'offre de formations dans le domaine sanitaire et social que propose le Grand Ouest). Les pourcentages de réussite aux examens (80% en M1 et autour de 100% en M2, sauf pour l'année 2014-2015) sont très satisfaisants mais par ailleurs peu commentés.</p> <p>S'agissant de l'insertion professionnelle, l'étude du SUIO-IP pour les promotions 2010-2011 montre un taux d'insertion se situant entre 80 et 90% à 30 mois de l'obtention du diplôme. Les métiers occupés sont présentés dans le dossier, ce qui tend à montrer que l'insertion constitue une préoccupation certaine de l'équipe pédagogique. D'autres suivis du devenir des étudiants sont à imaginer pour bénéficier de données plus récentes et ne pas dépendre uniquement de la structure dédiée de l'UBS. Le dossier ne mentionne toutefois pas de poursuite en doctorat.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est adossée, à titre principal, sur deux laboratoires de l'UBS (un en psychologie, l'autre en sociologie) et, à titre accessoire, sur le laboratoire pluridisciplinaire droit, économie et gestion. Le master propose dès le M1 des conférences thématiques prises en charge par les laboratoires précités. Durant l'année du M2, les étudiants, selon les parcours, présentent un travail collectif centré sur un objet de recherche desdits laboratoires (liste des sujets donnés dans le dossier). Cette démarche, convaincante, permet de dévoiler des « potentiels recherche ».</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Une réelle réflexion est menée sur la construction des métiers à partir des besoins du secteur (sanitaire et social) et des compétences à réunir pour y répondre. C'est du reste cette réflexion qui a conduit à la création des trois parcours. Reste que les chevauchements de compétences sont inévitables et l'identification des métiers, selon les parcours, discutable.</p> <p>La fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) n'est pas actualisée (elle fait ainsi apparaître trois mentions différentes pour les mêmes formations).</p>

Place des projets et stages	Le master intègre deux stages obligatoires en M1 (10 semaines) et M2, quel que soit le parcours. En M1, les étudiants doivent en outre réaliser un projet tuteuré, dont l'élaboration est encadrée et pilotée. Les attentes des stages, comme des projets, sont exposées de façon claire (validation du choix, de la méthode, exigence d'une note d'étape,...) Pour le parcours recherche, le stage sert de terrain pour le travail requis. Le suivi est renforcé. Il est important alors de mieux définir la notion de « recherche interventionnelle » pour saisir les attentes de la formation, qui ne sont pas suffisamment explicitées.
Place de l'international	L'ouverture à l'international se résume, au regard du dossier, à la réalisation de stages à l'étranger (mais les données chiffrées sont très limitées) dans le cadre de partenariats informels. Mais une convention est en cours de finalisation avec l'université espagnole de Jaén (mobilité et double diplôme). L'anglais est enseigné (pas de données sur la certification). Il serait peut-être opportun d'envisager l'enseignement de l'espagnol dans la perspective de la signature de la convention avec l'université de Jaén.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Les modalités de recrutement sont classiques : elles combinent admission de plein droit pour les étudiants titulaires d'une licence relevant du même champ (ici licence <i>Sciences sanitaires et sociales</i> ) et admission sur dossier pour les autres (« sous réserve d'une connaissance suffisante du secteur sanitaire et social et de compétences minimales en sciences administratives et de gestion », ce qui constitue ici les prérequis exigés). Cela ne vaut que pour le M1. En M2, aucun accès automatique n'est prévu. C'est le projet professionnel qui est présenté comme décisif dans le processus de sélection. Le recrutement, dans le cadre de la formation continue, n'est pas transparent. En revanche, il est prévu pour les professionnels recrutés en M2 <i>CISS</i> un dispositif intéressant accompagnant la reprise des études.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Le numérique (la plate-forme Moodle) est utilisé par les enseignants et les étudiants du master (13 espaces numériques, selon le dossier). Il est fait état de dispositifs d'adaptation pour les étudiants ayant des contraintes spécifiques (handicapés, sportifs, étudiants salariés). On peut se demander dans quelle mesure, au niveau master, compte tenu du nombre de dossiers à réaliser et l'exigence de stages, le suivi de la formation est compatible avec le statut de salarié.
Evaluation des étudiants	Les modalités d'attribution des ECTS ( <i>European credits transfer system</i> ), d'évaluation et de compensation sont conformes à la réglementation (les notes supérieures ou égales à 10 dans une unité d'enseignement (UE) non validée ne peuvent pas toutefois être conservées). On ne sait pas grand-chose de la place réservée au contrôle continu. Une note inférieure à 10 obtenue pour le rapport de stage ne peut pas être compensée par les autres notes. Le jury peut alors autoriser l'étudiant à refaire le travail requis, le droit au rattrapage n'étant pas garanti.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi des compétences acquises n'est pas mis en place pour les étudiants en formation initiale. Ceux-ci disposent d'un livret détaillant la formation et les compétences auxquelles mène le master. C'est le SUIO-IP qui participe à ce suivi en proposant des projets personnels et professionnels. Le dossier n'en dit pas davantage. L'annexe descriptive au diplôme, mentionnée dans le dossier, ne figure pas parmi les pièces transmises.
Suivi des diplômés	Le département n'organise pas de dispositifs permettant un suivi de ses étudiants. Il s'en remet donc aux données chiffrées du SUIO-IP (promotion 2010/2011, 30 mois après l'obtention du master, avec un taux d'insertion de 93%). Ces données sont insuffisantes pour évaluer le taux d'employabilité dans la mesure où, pour l'année d'après (2011-2012), le niveau d'insertion professionnelle de 55% est nettement inférieur. Quelques commentaires sur le tableau transmis auraient été les bienvenus.

<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement existe ; sa composition (équilibrée) est donnée mais on ne sait rien sur ses missions et son fonctionnement. On croit comprendre qu'il s'agit d'une nouvelle structure suppléant les échanges informels qui jusqu'alors faisaient suite à la tenue des jurys.</p> <p>Aucune information n'est fournie sur le processus d'autoévaluation par les étudiants de la formation. On peut penser qu'il n'a pas été mis en place.</p>
---	---

# Observations de l'établissement



**DOSSIER SUIVI PAR :**

Cellule d'aide au pilotage  
[lucie.garnier@univ-ubs.fr](mailto:lucie.garnier@univ-ubs.fr)  
02 97 01 70 66

Lorient, le 4 juillet 2016

**Jean PEETERS,**  
Président de l'Université Bretagne  
Sud

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
Directeur du département évaluation  
des formations et diplômes  
Haut Conseil de l'Évaluation de la  
Recherche et de l'Enseignement  
Supérieur  
2, rue Albert Einstein  
75013 PARIS

**Objet :** Observations de portée générale relatives au rapport transmis par le Comité d'Évaluation du HCERES –  
Master POLITIQUES SOCIALES, SANTÉ ET SOLIDARITÉ –  
B2017-EV-0561718N-S3MA170012082-013823-RT.

Monsieur le Directeur,

Tout d'abord nous tenons à remercier le Comité d'Évaluation et les responsables du HCERES pour leur implication et leur participation à l'évaluation de la formation master Politiques sociales, santé et solidarité.

La lecture du rapport du HCERES soulève de notre part les observations de portée générale suivantes :

**Réponse à la recommandation de l'HCERES sur le positionnement du parcours « Recherche » :**  
dans la nouvelle maquette de formation, le parcours « Recherche » prend l'intitulé « Recherche Intervention en Santé ». Il se définira spécifiquement au regard des deux autres parcours (AISS et CISS) par son contenu pédagogique orienté vers les changements comportementaux et organisationnels dans le champ de la Santé, ainsi que par la structure de son enseignement qui se compose de deux UE optionnelles en premier semestre de seconde année de master et d'un mémoire de recherche au second semestre.

**Réponse à la recommandation sur le renforcement des langues :**

Dans la future maquette de formation du master IDS et dans la continuité du programme de la licence SSS, il pourra être proposé aux étudiants de choisir entre deux langues vivantes : l'anglais ou l'espagnol.

**Réponse au point faible « Défaut d'évaluation par les étudiants » :**

Un questionnaire anonyme est remis chaque année aux étudiants de première et de deuxième année du master (évaluation des enseignements suivis, appréciation globale de la formation et suggestions). Les données recueillies conduisent à des ajustements visant à améliorer le contenu et l'organisation de la formation.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Jean PEETERS  
Président de  
l'Université Bretagne Sud



**Présidence**

27 Rue Armand Guillemot • BP 92116  
56321 LORIENT Cedex  
02 97 87 66 66

[www.univ-ubs.fr](http://www.univ-ubs.fr)

**Université Bretagne Sud :** Faculté droit, sciences économiques & gestion • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté sciences & sciences de l'ingénieur • Ecole d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 13 laboratoires de recherche.

